

**« Incidence des aspects socioculturels sur la tenue de la comptabilité
des entités du Maniema : exercices fiscaux 2018-2021 »**

ASANI IMIDI Amzati (*)

Résumé

Les entreprises africaines sont calquées sur le modèle occidental alors que la culture africaine est différente de celle de l'occident. Cela fait que les facteurs socio-culturel de l'Afrique en général et ceux de la République Démocratique du Congo influence la tenue de la comptabilité. Or, le rouage fondamental de la vie économique d'une nation, l'entreprise est à la fois une unité de production, centre de distribution et une communauté de personnes. Elle assure donc un rôle économique et un rôle social. Elle apparaît donc comme un système à finalité complexe. La comptabilité dans notre nation doit être tenue dans le strict respect des conventions et postulats en vigueur dans l'espace OHADA. Après analyse, nous avons remarqué des implications fâcheuses de ces aspects socioculturels dans les activités des opérateurs économiques de la Province du Maniema en République Démocratique du Congo.

Mots clés : *Incidence, tenue de comptabilité, aspects socioculturels.*

Abstract

African companies are modeled on the Western model while the African culture is different from that of the West. This means that the socio-cultural factors of Africa in general and those of the Democratic Republic of Congo influence the keeping of accounts. Or, the fundamental cog in the economic life of a nation, the company is at the same time a production unit, a distribution center and a community of people. It therefore plays an economic role and a social role. It therefore appears as a system with a complex purpose. The accounts in our nation must be kept in strict compliance with the conventions and postulates in force in the OHADA space. After analysis, we noticed the unfortunate implications of these socio-cultural aspects in the activities of economic operators in the Province of Maniema in the Democratic Republic of Congo.

Keywords : *Incidence, bookkeeping, socio-cultural aspects.*

¹ Chef de Travaux à l'Institut Supérieur de Commerce de Kindu/Maniema RDC ; Doctorant et spécialiste en Gestion Financière et Comptabilité à l'Université Pédagogique Nationale de Kinshasa et Expert-Comptable agréé de l'Ordre Nationale des experts Comptable en RDC.

00. INTRODUCTION

01. Contexte de l'étude

Gérer une entreprise, c'est prendre en compte tous les paramètres susceptibles d'agir sur son bon fonctionnement. Au Maniema, l'environnement spécifique géo - économique, relations sociales, déterminants culturels et comportementaux imposent souvent une solution alternative aux choix de la gestion classique des agents économiques. L'idée de Moore est que : « ... les comptables ne produisent pas la vérité, mais des textes, lesquels ne reflètent pas la réalité, mais construisent des versions particulières des réalités complexes ... Selon certains genres ou conventions historiques, conventions ni absolues, ni universelles, mais variables à travers les époques et les cultures, conventions incarnant divers intérêts sociaux, économiques et politiques² ... ». Cette position est renchérie par d'autres auteurs cités par B.H. HALIMANA, dont Walker qui suppose que « la comptabilité peut être considérée comme une construction ou comme un texte³ ».

En tant qu'organisation poursuivant des objectifs dans un environnement économique, l'entité commerciale est un lieu de rencontre de toute une série d'intervenants intéressés par sa performance. Il s'agit notamment des dirigeants, des actionnaires et des tiers (institutions de crédit, autorités publiques, clients et fournisseurs, salariés, etc.). Comme les débats actuels sur la notion de gouvernance de l'entité le soulignent particulièrement, les intérêts des intervenants, s'ils sont dans une large mesure convergents, sont également contradictoires. Du point de vue théorique, la différence de position entre les différents intervenants peut s'analyser en tant que « relation d'agence ». En effet, selon l'approche classique de la théorie de l'agence, une relation d'agence est définie comme « un contrat par lequel une ou plusieurs personnes (le principal) engage une autre personne (agent) pour accomplir une action en son nom, ce qui implique la délégation à l'agent d'un certain pouvoir décisionnel⁴ ». Ici, les actionnaires ou propriétaires confient aux dirigeants la charge de la gestion de l'entité.

D'une certaine manière, la notion de relation d'agence pourrait recouvrir pratiquement toute relation contractuelle entretenue entre individus ou organisations. Elle ne présente, cependant un intérêt, que parce que le contrat y présente certaines caractéristiques quant à la nature et à la répartition de l'information entre les parties. En effet, le contrat se caractérise par

² D.C. Moore., Notes towards feminist theories of accounting: a view from literary studies, in Accounting, Auditing & Accountability journal 5, London, Ed. MCB UP Ltd, 1992, p.95.

³ B.H. HALIMANA, l'image fidèle dans les sociétés commerciales de la République démocratique du Congo, vérifications empiriques au regard du système comptable OHADA, thèse doctorale, UPC, 17 décembre 2018, p.1.

⁴ L., Rouleau, Théories des organisations, approches classiques, contemporaines et de l'avant-garde, Presses universitaires de Québec, 2007, p.5.

l'hypothèse de l'information imparfaite – relativement à l'état de la nature et aux aspects socioculturels des agents – et surtout par la présence d'asymétrie d'information entre le principal et l'agent (l'agent en sait normalement davantage que le principal sur l'activité). Les conséquences de ces problèmes d'informations sont d'une part que, le principal n'a pas les moyens de contrôler parfaitement l'agent au vue des relations qui existent.

Dans le cas de beaucoup d'entreprises capitalistes comme celles du Maniema en république Démocratique du Congo, la situation se caractérise par le fait que seuls les dirigeants ont un accès direct et réel de l'activité de celle-ci et eux seuls incarnent le pouvoir d'embaucher et de révoquer. Ceci leur confère une liberté d'action qui est mal digérée par l'agent et possède l'avantage informationnel important de l'activité commerciale de l'entité. Une telle situation nécessite la mise en place de moyens destinés à orienter leurs aspects socio-culturels, en l'occurrence les comportements à afficher. Ces moyens prennent deux formes principales : les incitations (inventives) et le contrôle (monitoring). Les incitations telles que la rémunération à la performance – ont pour objectif d'assurer le minimum de convergence d'intérêts entre les dirigeants et les travailleurs. Le contrôle passe, quant à lui, par la mise en place de procédures de suivi de la performance des dirigeants afin de réduire l'asymétrie de l'information financière et comptable.

Pour faire face à ces défis, les dirigeants d'entité doivent disposer d'outils fiables à la gestion : la comptabilité constitue à cet égard un des instruments de gestion particulièrement le plus apprécié. En effet, les états financiers annuels constituent une synthèse de l'activité de l'entité exploitable par l'extérieur. Ils servent aux différents acteurs dans une optique d'évaluation, de prise de décision ou de diagnostic⁵ :

Pour les propriétaires, les comptes annuels servent à déterminer la valeur de leur participation dans l'entité, éventuellement le versement de dividendes conditionnés par les résultats annuels.

Les dirigeants voient de plus en plus leur rémunération déterminée, au moins pour beaucoup, par les résultats financiers de l'entité qu'ils dirigent.

L'Etat et les autres autorités publiques utilisent les informations comptables comme base de calcul pour la détermination des impôts et taxes qui leur sont dus et les relations d'affaires de l'entité (banquiers, clients, fournisseurs) s'analysent à travers l'information financière et permettent de déterminer la solvabilité de leur partenaire.

Si la nécessité de procéder à l'établissement et à la diffusion des comptes annuels dans un système économique capitaliste apparaît évidente, une telle situation pose cependant deux problèmes majeurs :

⁵ C. Desfour, Gestion commerciale, 1 – Commercialiser, Mercatique et action commerciale, Paris, Foucher, 1998, p. 6.

Le premier concerne la pertinence intrinsèque des données comptables pour refléter la performance d'une entité. Ce problème, qui a fait l'objet de multiples recherches dans le domaine de la comptabilité et en est notre cheval de bataille pour cette étude et le deuxième problème touche à la fiabilité des comptes annuels. C'est-à-dire, dans quelle mesure les informations financières et comptables fournies par les entités sous études sont fidèles aux normes comptables de constitution et de présentation des états financiers, dépendamment de la pertinence intrinsèque de ces normes⁶.

Il est également tout à fait remarquable et significatif que notre recherche ait consacré à peu près toute la première moitié de ses données à une analyse approfondie des aspects comportementaux (les aspects socioculturels) qui sont liés à la tenue de la comptabilité. Les premiers d'entre eux comprennent les attitudes et motivations, rassemblées sous la rubrique précise la volonté d'économiser, l'expression qui, entendue dans un sens quelque peu élargi, pourrait être interprétée comme désignant le souci de respecter les impératifs de rationalité économique dans la tenue de la comptabilité.

02. Position du problème

Au Maniema, les jeunes patrons, commerçants de la catégorie de Personnes physiques du régime fiscal de droit commun ne veulent pas sentir la comptabilité proche d'eux, c'est-à-dire, la comptabilité tenue par un comptable ou par un professionnel de la comptabilité n'est qu'une manœuvre pour les voler ou leur arracher malignement leur argent. La raison est simple et s'explique par le stéréotypé sociologique « *Maniema hakutoke boyi, kila muzungu na meza yake* », pour ainsi dire qu'au « Maniema, personne ne dépend de l'autre, chacun se suffit ». Paraphrasant pour la circonstance E. Durkheim, cité par Jean-Yves et Olivier Garnier, qui a établi le fondement de la sociologie, il met en avant l'existence, dans une société, de faits sociaux. Et ne sait-il pas arrêter là et a considéré un fait social comme étant un phénomène social régulier et presque prévisible (...) ⁷. C'est un ensemble d'actions humaines qui se reproduisent avec une régularité observée statistiquement.

Cette récurrence des phénomènes comportementaux qui sont liés à une culture est un indice d'une certaine action des habitants du Maniema sur leur conduite qui n'épargne pas les opérateurs économiques de la catégorie sous étude. C'est la raison pour laquelle E. Durkheim précise encore qu'« est fait social, toute manière de faire, fixée ou non, susceptible d'exercer sur l'individu une contrainte extérieure⁸ ».

⁶ Y. Dupuy, Vingt ans de recherche française sur le contrôle comptable des performances. Comptabilité-Contrôle-Audit, mai 1998, pp.35-40.

⁷ Jean-Yves Capul et Olivier Garnier, Dictionnaire d'Economie et de sciences sociales, les théories principaux économistes et sociologues, Hatier, Paris, 2013, p.455.

⁸ E. Durkheim, Les règles de la méthode sociologique, 1984, Paru en 1988 dans les tomes 37 et 38 de la revue philosophique, Paris, Flammarion, p. 189.

En effet, pour les entreprises du Maniema, il se fait que la comptabilité qui doit être tenue journalièrement et qui est l'aboutissement des comptes annuels est établie par les agents même que l'on est en train de mal payer : la latitude dont ils disposent peut laisser planer un doute sur la sincérité de l'information qu'ils diffusent, illustrée tout particulièrement par la notion de « comptabilité créative ». L'importance de disposer de données fiables sur les comptes annuels explique alors l'apparition de moyens pour vérifier les états financiers produits par les dirigeants à destination de l'extérieur⁹.

Au regard des faits ci-haut énoncés, le problème observé débouche à un questionnement général qui oriente cette recherche en terme de problèmes rencontrés dans la vie quotidienne des entités du Maniema de la catégorie de « personne physique » du régime fiscal de droit commun dont nous voudrions trouver une piste en ces termes :

De quelle manière les aspects socioculturels influent-ils sur la tenue de la comptabilité des entités du Maniema alors qu'il y a un référentiel comptable qui est d'application dans l'espace OHADA ? Autrement dit, comment les comportements des tenants des entités du Maniema peuvent avoir de l'influence sur la tenue de la comptabilité ?

Voilà l'unique question qui constitue l'épicentre de cet article scientifique autour de laquelle nous allons orienter notre analyse afin de trouver les causes et en remédier afin de donner des pistes de solution pour l'application efficiente des normes comptables régionales et internationales, nonobstant la récurrence des comportements de nos sujets d'enquête, de telle sorte que les informations fournies par les entités sous étude reflètent l'image fidèle.

Notre article s'intéresse au premier chef aux aspects comportementaux (aspects socioculturels) qui influenceraient négativement ou positivement la tenue de la comptabilité par les opérateurs économiques de la province du Maniema. Et en deuxième position, nous allons voir les conséquences de cette implication de ces aspects comportementaux dans la tenue de la comptabilité ; comme nous l'avons souligné ci-dessus.

0.3. Hypothèse

Tous nous sommes d'avis que l'hypothèse constitue la réponse anticipée à une question qui est exprimée au questionnement de recherche.

Anticipativement, nous disons que ces aspects socioculturels (les aspects liés aux comportements) existent et ils s'observent en amont comme en aval. En amont, le commerçant du Maniema ne veut pas faire enrichir l'autre en le payant un salaire décent et en aval, le public-travailleur ne veut pas être pris comme une main-d'œuvre servile. C'est pour dire que ce stéréotypé sociologique est, et dans le chef des opérateurs économiques de la catégorie

⁹ P. Gillet, Comptabilité créative : le résultat comptable n'est plus ce qu'il était. Revue Française de Gestion, 1998, N° 121

de notre étude, comme dans celui du public-travailleur, les habitants du Maniema : « *kila muzungu na meza yake, shoka ililungula mupini ikabaki*¹⁰ » ; pour ainsi dire qu'« au Maniema chacun se suffit : la hache est consommée et la manche reste ». La hache en fer est consommée (...). Allez-y comprendre.

Ces aspects socioculturels (ou comportementaux) influencent négativement sur la tenue de la comptabilité des entités de la catégorie de personnes physiques du régime fiscal de droit commun du Maniema dans ce sens que, celles-ci font fi aux services de la comptabilité alors qu'ils constituent le moteur de la prospérité d'une entreprise moderne en se conformant aux dispositions d'une législation normalisée et universellement adoptée en toute objectivité. Pour ainsi dire : les informations contenues dans la comptabilité des opérateurs économiques de la province du Maniema, de la catégorie ci-haut ne sont ni fiables, ni pertinentes et présentent non plus une image fidèle, sinon créatrice et entachées de beaucoup d'irrégularités.

Il se fait observer que les opérateurs économiques du Maniema en général, et ceux de la catégorie sous analyse n'ont pas le souci de la notion de fiabilité et de la pertinence de l'information financière qu'ils renseignent, alors que ceux-ci constituent l'aboutissement sans jambage de l'établissement des états financiers sincères. Et aussi, il s'observé une prééminence accrue des us et coutumes sur l'Acte Uniforme relatif au Droit commercial et à l'Information financière.

Les conséquences fâcheuses se résumeraient à la faillite ou déconfiture due au dysfonctionnement de service de comptabilité dans les entités du Maniema, du fait qu'il est impossible d'élaborer une balance définitive correcte, l'émanation des états financiers afin de dégager l'équilibre comptable sur l'état de situation et la performance de l'entité.

Aussi, nous disons anticipativement que nos sujets de recherche éviteraient des ajustements culturels parce que leur gestion est confiée aux membres de la famille dont la rigueur n'est pas démise, sinon le conseil de famille.

0.4. Cadre opératoire

Nous avons opérationnalisé notre hypothèse dans le tableau suivant :

Variables	Modalités
Variable indépendante :	- Recrutement du personnel non qualifié (membres de la famille, de l'ethnie, ...)
• <i>Les aspects socioculturels :</i>	- Recrutement sur base des croyances religieuses ;
	- Recrutement stéréotypé sociologique :

¹⁰ « kila muzungu na meza yake, shoka ililungula mupini ikabaki » cette phrase stéréotypée veut dire qu'au Maniema chacun se suffit, personne ne dépend de l'autre, et la hache qui est en fer est consommée et la hache en bois est restée.

	"kila muzungu na meza yake, shoka ililungula mupini ikabaki »
Variables intermediaries: • <i>Profil du dirigeant:</i>	- Interférence dans le fonctionnement de l'entité commerciale ; - Comportement social du dirigeant et autres éléments perturbateurs non qualifiés
Variables dépendantes : Qualité de la comptabilité tenue dans les documents comptables	- Tenue correcte de la comptabilité ; - Tenue d'une comptabilité incorrecte.

0.5. Objectifs

La présente recherche vise deux objectifs dont le premier consiste à cerner l'influence des aspects socio-culturels (ou comportementaux) sur la tenue de la comptabilité de quelques entités commerciales dans la Province du Maniema, constituant notre échantillon. Le deuxième objectif cherche à appréhender les conséquences de la tenue de comptabilité pour cette catégorie d'entités. Si l'incidence est négative, nous allons proposer les pistes de solution et en cas d'incidence positive, analyser objectivement le profil des agents commis au service comptable et les formaliser de manière à assurer l'efficacité nécessaire que ces entités commerciales sont en droit d'attendre d'eux. Cela signifie que, leur assurer, en cas de nécessité, une valeur ajoutée en terme de formation comptable théorique pour leur rendre davantage beaucoup plus performants.

0.6. Méthodologie

Toute recherche scientifique doit comporter l'usage des procédés opératoires rigoureux, bien définis, transmissibles et susceptibles d'être appliqués à nouveau dans les mêmes conditions, adaptés au genre des problèmes sous étude.

Pour vérifier nos hypothèses et atteindre les objectifs que nous nous sommes assignés dans la réalisation de cette étude, nous avons utilisé une seule méthode. La méthode interactionniste. Celle-ci a été appuyée par des techniques documentaire, statistiques et d'enquête à travers un questionnaire en vue de récolter les données qui ont approfondi et nous ont aidé à vérifier les connaissances sur notre thème d'étude.

Nous avons recouru aux modèles à variables qualitatives pour nous permettre d'atteindre les résultats et de vérifier les hypothèses. Parmi des nombreux modèles à variables qualitatives, nous avons utilisé le logiciel PROBIT pour la spécification et l'estimation des différents paramètres du modèle. Et l'application Eviews nous facilité, à la probabilité d'associer à chaque paramètre qui est supérieur à 0.05, afin d'accepter l'hypothèse nulle et s'il est inférieur à 0.05, l'hypothèse nulle est rejetée au profit de celle alternative.

I. CADRE THEORIQUE

1.1. Les catégories sociales

Une catégorie sociale est, selon Joseph Fichter, une pluralité de personnes reconnues et étudiées comme une unité sociale simplement parce qu'elles partagent une ou plusieurs caractéristiques communes¹¹. La catégorie sociale est une construction mentale qui consiste à mettre ensemble des individus partageant les mêmes traits. Par exemple, les commerçants, les jeunes gens, etc. les individus qui ont ces traits communs ne sont, en général, pas en contact ou en communication très profonde entre eux. Ils ne se trouvent ensemble que dans l'esprit de celui les considère ou les étudie. Cependant, sur base de certains traits, certains individus membres d'une catégorie peuvent se trouver physiquement ensemble pour former des associations. Comme nous pouvons donner à titre d'exemple, l'Ordre National des Experts comptables, ONEC en sigle, FEC et d'autres exemples éloquents.

Il faut, par ailleurs observer que les individus ont une infinité de traits communs sur la base desquels nous pouvons les classer en une infinité de catégories sociales. On remarquera que ces innombrables catégories sociales que nous pouvons construire, les plus importantes sont celles qui se réfèrent aux critères de statut social. Sur cette base, dans tous les pays du monde en général et au Maniema en particulier on peut trouver les catégories sociales suivantes :

- Les catégories basées sur la richesse qui regroupent les gens selon qu'ils sont riches ou non (riches et pauvres) ;
- Les catégories basées sur l'ascendance qui mettent ensemble les gens selon leur arrière-fond familial, clanique, tribal, ethnique ;
- Les catégories basées sur la religion qui regroupent les gens selon la religion professée, etc.

De ce qui précède, il résulte que chaque opérateur économique du Maniema de la catégorie de personnes physiques du régime fiscal de droit commun veut faire et fait effectivement le recrutement sur base de ces catégories ci-dessus indiquées dont la liste n'est exhaustive. Cet état de choses n'avantage pas ces organisations à procéder à un bon choix de sélection du personnel au sein de leurs entités commerciales, personnes pouvant assurer, surtout les fonctions de cordon ombilicale de celles-ci, parmi lesquelles figure la fonction comptable.

1.2. La régulation sociale aux entités du Maniema

Chaque individu, comme nous l'avons dit tantôt, participe à un groupe, au sein duquel il occupe différents statuts. A chacun de ces statuts, comme vous êtes sans ignorer, correspond un rôle, c'est-à-dire des comportements, des conduites, des attitudes, des manières de penser et de juger qui correspondent aux attentes chez les autres membres du groupe auquel, cet

¹¹ J.H.Fichter, op. cit., p. 54.

individu participe. Pour amener l'individu, ici nous disons l'opérateur économique à bien jouer ses différents rôles, le groupe dispose de six instruments principaux à en croire N. Mulumbati, qui sont¹² : la culture, les institutions, la coutume, les mœurs, les valeurs et les normes.

Afin de prendre compte du terme culture qui influence un certain milieu pendant une certaine période, plusieurs définitions ont été proposées. Le terme culture ou civilisation pour B.E. Taylor, entendue dans son sens ethnographique étendue, est « cet ensemble qui comprend les connaissances, les croyances, l'art, le droit, la morale, les coutumes et toutes les autres aptitudes et habitudes qu'acquiert l'homme en tant que membre d'une société¹³.

Pour sa part M. J. Herskovits, considère la culture comme ce qui, dans un milieu donné, est dû à l'homme¹⁴.

Guy Rocher de son côté, définit la culture « comme un ensemble lié de manières de penser, de sentir et d'agir plus ou moins formalisées qui, étant apprises et partagées par une pluralité de personnes, servent d'une manière à la fois objective et symbolique, à constituer ces personnes en une collectivité particulière et distincte¹⁵ ».

Sans vouloir entrer dans la polémique des définitions de différents auteurs sur le concept « culture, pour notre part, nous définissons la culture dans la même lancée que R. Linton comme étant « la configuration des comportements appris et de leurs résultats, dont les éléments composants sont partagés et transmis par les membres d'une société donnée ¹⁶».

2. CADRE PRATIQUE DE L'ETUDE

La comptabilité est une vieille invention de plusieurs siècles. Puisque déjà, dans l'antiquité romaine, il était d'usage d'inscrire les opérations dans un journal et de les classer. C'est à cette époque que certains auteurs font remonter le rôle juridique des livres des comptes¹⁷. En effet, tant que les transactions s'effectuaient au grand comptant, il n'y avait pas nécessité d'apparaître les écrits de celles-ci. Mais, ce n'est que lorsqu'il a fallu garder des traces des créances et des dettes issues des activités commerciales et aussi par l'accroissement de celles-ci, qu'il a été une obligation de tenir le livre comptable.

¹² N. Mulumbati, Manuel de sociologie générale, aux Editions Africa, Lubumbashi, Août 1980, p. 106.

¹³ B.E. Taylor, Primitive culture, cité par G. Rocher, Introduction à la sociologie générale, T.f., Paris, Ed. H.M.M., 1968, p.107.

¹⁴ M.J. Herskovits, Les bases de l'anthropologie culturelle, Parsi, ed. Payot, 1987, p.8.

¹⁵ G. Rocher, Introduction à la sociologie générale, T.f., Paris, Ed. H.M.M., 1968, p. 111.

¹⁶ R. Linton, fondement culturel de la personnalité, op. cit., p.33.

¹⁷ I.A ASANI, Analyse des informations financières continues dans les bilans des sociétés commerciales du Maniema de 2018 à 2019, Mémoire de DEA, UPN, 2021, p.17.

La production des états financiers nécessite la mise en place d'une organisation cohérente et rigoureuse tant du point de vue fonctionnel que matériel appelé organisation comptable. L'organisation comptable a pour objectif de faciliter la collecte des données, la saisie des opérations comptables dans un dispositif matériel efficace en vue de produire des informations financières fiables, homogènes et facilement contrôlables. Pour y parvenir, l'organisation comptable doit remplir un certain nombre d'obligations parmi lesquelles :

- L'enregistrement chronologique de toutes les opérations et cela doit se faire au jour le jour devant aboutir à la production des documents comptables tels que livre-journal, le grand livre, la balance, etc. en vue d'assurer la transparence et la fiabilité des états financiers
- La description du système comptable et procédures qui sous-tendent l'établissement des états financiers.

2.1. Le fondement de la comptabilité.

Le législateur intervient pour réglementer la comptabilité « moyen de gestion et de direction des entreprises » (La comptabilité est un moyen de preuve entre les commerçants, un moyen d'information des associés, salariés et de tiers en général. Elle sert également comme assiette au calcul de différents impôts et doit permettre d'obtenir des informations homogènes sur le plan national, d'où la nécessité d'être réglementée par l'élaboration d'un plan comptable général. La comptabilité doit tenir compte de l'influence environnementale, de l'influence de la jurisprudence et de la doctrine.

Parmi les travaux qui ont contribué à l'enrichissement des recherches traitant les questions relatives à la notion de l'information financière et comptable, nous nous sommes basé, entre autres sur la définition avancée par B.R. William et al., stipulant que l'information financière et comptable est « une donnée chiffrée relative à un phénomène économique passé, présent et futur d'une entité, ceci à partir d'une observation selon les règles établies ¹⁸». Ladite observation est répliquée par l'Association Américaine de la Comptabilité qui retient deux aspects indispensables qu'une information doit remplir pour qu'elle puisse être assimilée de financier et comptable, à savoir : l'aspect quantitatif et réglementaire.

Dans le même sens, NOBES et PARKER ont tenté d'enrichir la notion de l'information financière et comptable en se basant sur la finalité ultime résidante à fournir des informations utiles en vue de satisfaire les attentes des Stacholders dans les meilleurs délais et aux moindres coûts. Ces informations qualifiées de financières et comptables doivent nécessairement

¹⁸ William B.R., et al., Accounting and Regenerating assets: Meeting the objectives. School of Accounting and corporate governance. Working Paper series (3), 2008, p. 15.

permettre à leurs disposants de prendre de bonnes décisions entre autres, les décisions d'investissements ou d'affectation de ressources¹⁹.

2.2. Présentation et traitement des données, discussion et interprétation.

A travers ce point, nous allons présenter les différentes réponses et opinions aux assertions proposées dans le questionnaire, et cela va directement nous conduire à la discussion et interprétation des résultats. Ces opinions et réponses sont explicités en effectif et en pourcentage pour ainsi déterminer les différentes positions des enquêtés par rapport aux questions qui leur sont adressées.

Par ailleurs, avant d'en arriver, ces réponses et opinions conduiront aux résultats qui seront interprétés par l'application Eviews en utilisant le logiciel PROBIT pour les deux modèles par rapport à notre question générale.

2.2.1. Traitement des données

2.2.1.1. Identification des enquêtés

Les tableaux qui suivent (n°1 à 5) concernent la répartition des enquêtés selon leurs sexes, leurs anciennetés, leurs niveaux d'études, leurs ethnies et croyances religieuses.

2.2.1.1.1. Répartition des enquêtés selon leurs sexes.

La répartition des enquêtés selon leurs sexes est présentée en termes d'effectifs et pourcentages dans le tableau n° 1.

Tableau n° 1 : Répartition des enquêtés selon le sexe

Sexes	Effectifs	pourcentages
Masculin	8	80
Féminin	2	20
Total	10	100 %

Source : Dépouillement de protocoles d'enquête et nos propres calculs sur Excel 2016.

Il ressort de cette répartition que parmi les 10 sujets enquêtés, 8 sont de sexe masculin, soit 80 % et 2 sont de sexe féminin, soit 20 %).

¹⁹ C. Nobes et R. Parker, Comparative International Accounting, Prentice Hall international, 2000.

2.2.1.1.2. Répartition des enquêtés selon leurs anciennetés

La répartition des enquêtés selon leurs anciennetés est présentée en termes d'effectifs et pourcentages dans le tableau n° 2 ci-dessous.

Tableau n° 2 : Répartition des enquêtés selon leurs anciennetés

Anciennetés	Effectifs	Pourcentage (%)
1 à 5 ans	3	30
6 à 10 ans	3	30
11 ans et plus	4	40
Total	10	100 %

Source : Dépouillement de protocoles d'enquête et nos propres calculs sur Excel 2016.

Il ressort de cette répartition de nos 10 enquêtés que, trois (3) appartiennent à la tranche d'ancienneté dans le commerce de 1 à 5 ans, soit 30 %, trois autres (3) sont de la tranche de 6 à 10 ans d'ancienneté, soit 30 % et quatre (4) appartiennent à la tranche de 11 ans et plus dans les affaires.

2.2.1.1.3. Répartition des enquêtés selon leurs niveaux d'études

La répartition des enquêtés selon leurs niveaux d'études est présentée en termes d'effectifs et de pourcentages dans le tableau n° 3 ci-dessous.

Tableau n° 3 Répartition des enquêtés selon leurs niveaux d'études

Niveaux d'études	Effectifs	Pourcentages (%)
5 ans post-primaire	4	40
Diplômé (e) d'Etat	4	40
Gradué (e)	2	20
Licencié (e)	0	0
Total	10	100 %

Source : Dépouillement de protocoles d'enquêté et nos propres calculs sur Excel 2016.

Il ressort de cette répartition que les dix sujets de notre enquête que quatre (4) sujets ont un niveau d'études de 5 ans post-primaire, soit 40 %, quatre autres (4) sont des diplômés d'Etat, soit 40 %, deux (2) sont gradués, soit 20 % et aucun licencié(e).

2.2.1.1.4. Répartition des enquêtés selon leurs appartenances ethniques

La répartition des enquêtés selon leurs appartenances ethniques est présentée en termes d'effectifs et pourcentages dans le tableau n° 4 ci-dessous.

Tableau n° 4 : Répartition des enquêtés selon leurs ethnies

Ethnie	effectifs	Pourcentage (%)
De l'entrepreneur	3	30
Autres	7	70
Total	10	100 %

Source : Dépouillement de protocole d'enquête et nos propres calculs sur Excel 2016.

Il ressort de cette répartition que sur les 10 sujets enquêtés en échantillon, sept (7), soit 70 % utilisent les comptables qui ne sont pas de leurs appartenances ethniques et qu'il n'y a que trois, soit 30 % qui utilisent les comptables de leurs appartenances ethniques.

2.2.1.1.5. Répartition des enquêtés selon leurs croyances religieuses

Cette répartition selon leurs appartenances religieuses est présentée en effectifs et en pourcentages dans le tableau 5 qui suit.

Tableau n° 5 : Répartition des enquêtés selon leurs croyances religieuses

Croyances religieuses	Effectifs	Pourcentages
Musulman	2	20
Catholique	2	20
Eglise de réveil	4	40
Autres	2	20
Total	10	100 %

Source : Dépouillement de protocoles d'enquête et nos propres calculs sur Excel 2016.

De ce tableau, il appert que parmi les 10 sujets de notre enquête, deux (2) sont des musulmans, soit 20 % et les catholiques (2), soit 20 % également. Par contre, trois sujets, soit 30 % sont des églises de réveil et trois autres sujets enquêtés sont d'autres confessions religieuses.

2.2.1.2. Questions proprement dites

Ces questions proprement dites concernent les opinions des enquêtés sur :

- Les catégories d'agents utilisés comme comptables au sein des entités
- Les critères de recrutement des comptables ;
- L'existence d'un service de comptabilité ;
- L'importance d'un service de comptabilité ;
- L'absence d'un service de comptabilité ;
- Le niveau d'études du comptable utilisé ;
- L'appartenance religieuse du comptable utilisé ;
- Les conséquences de la mauvaise tenue de la comptabilité au sein de l'entreprise.

Ces opinions sont présentées en termes d'effectifs et pourcentages dans les tableaux de n° 6 au n° 13.

2.2.1.1. *Opinions des enquêtés sur la catégorie des personnes utilisées comme comptable dans l'entreprise*

Ces opinions sont présentées en termes d'effectifs et pourcentages dans les tableaux n° 6 à 13 qui suivent.

Tableau n°6 : Réponses des enquêtés sur les catégories d'agents utilisés comme comptables

Catégories	Effectifs	%
Votre femme et/ou enfants	1	10
Les membres de la famille élargie	1	10
Les membre de l'ethnie	1	10
Les membres de la religion	4	40
Les autres personnes (à préciser)	3	30
Total	10	100

Source : Dépouillement de protocoles d'enquête et nos propres calculs sur Excel 2016.

Les réponses fournies par les 10 sujets enquêtés révèlent que 1 enquêté (soit 10%) a avoué qu'il utilise sa femme ou ses enfants comme comptables, le même effectif et pourcentage sont observés quant à l'utilisation d'agents comme comptables des membres de la famille élargie et de ceux de son ethnie. Quatre (4) parmi eux (soit 40%) ont avoué qu'ils utilisent comme agents comptables les membres de sa religion ; et enfin, trois (soit 30%) ont à leur tour avoué qu'ils utilisent d'autres personnes comme agents comptables.

2.2.1.2. *Opinions des enquêtés sur les critères de recrutement des comptables au sein de leurs entreprises*

Tableau n°7 : Réponses des enquêtés sur les critères de recrutement des comptables

Catégories	Effectifs	%
Famille	1	10
Ethnie	1	10
Religion	2	20
Autres (à préciser)	6	60

Total	10	100
--------------	-----------	------------

Source : Dépouillement de protocoles d'enquête et nos propres calculs sur Excel 2016.

Des réponses fournies par les sujets enquêtés, il s'observe que 1 sujet (soit 10%) a avoué qu'être membre de sa famille est le critère de recrutement d'un comptable, même effectif et pourcentage pour l'appartenance à son ethnie comme critère de recrutement d'un comptable. La religion comme critère de recrutement d'un comptable par 2 sujets parmi les 10 enquêtés (soit 20%) ; les 6 enquêtés restants ont avoué recourir à d'autres critères que ceux évoqués (soit 60%) représentant ainsi la majorité des enquêtés. Il s'agit, entre autres, du sérieux manifeste, de la confiance, du savoir-faire, de la connaissance prouvée et avérée en comptabilité et de la politesse.

2.2.1.3. Opinions des enquêtés sur l'existence ou non d'un service de comptabilité au sein de leurs entreprises

Tableau n°8 : Réponses des enquêtés sur l'existence d'un service de comptabilité

Réponses	Effectifs	%
Oui	7	70
Non	3	30
Total	10	100

Source : Dépouillement de protocoles d'enquête et nos propres calculs sur Excel 2016.

En ce qui concerne l'existence d'un service comptable au sein de l'entité, 7 (soit 70%) parmi les 10 sujets enquêtés ont avoué son existence ; contre 3 (soit 30%) qui ont répondu négativement.

2.2.1.4. Opinions des enquêtés sur l'importance d'un service de comptabilité au sein de l'entreprise

Tableau n°9 : Réponses des enquêtés sur l'importance d'un service de comptabilité

Réponses	Effectifs	%
Enregistrement régulier des opérations	6	60
Avoir des renseignements sur toutes les transactions d'une période	2	20
Un élément de preuve en cas de contestation	1	10
Autres	1	10
Total	10	100

Source : Dépouillement de protocoles d'enquête et nos propres calculs sur Excel 2016.

Il ressort des réponses fournies les 10 sujets enquêtés que 6 (soit 60%) sont d'avis comptabilité a comme importance l'enregistrement régulier des opérations ; 2 (soit 20%) sont d'avis que la comptabilité est importante parce qu'elle permet d'avoir des enregistrements sur toutes les transactions d'une période. Parmi les deux sujets restants, l'un est d'avis que le service de comptabilité est important parce qu'il constitue un élément de preuve en de contestation et l'autre a répondu par autres importances que celles évoquées (soit 10% chacun).

2.2.1.5. Opinions des enquêtés sur l'absence d'un service de comptabilité au sein de l'entreprise

Tableau n°10 : Réponses des enquêtés sur l'absence d'un service de comptabilité

Réponses	Effectifs	%
Chercher à échapper aux impôts	4	40
Flouer les travailleurs	1	10
Eviter d'être manipuler par les soi-disant comptables	3	30
Autres	2	20
Total	10	100

Source : Dépouillement de protocoles d'enquête et nos propres calculs sur Excel 2016.

Il ressort des réponses fournies par les 10 sujets enquêtés que 4 (soit 40%) ont justifié l'absence d'un service comptable par le souci d'échapper aux impôts ; 1 (soit 10%) la justifie par le souci de flouer les travailleurs ; 3 (soit 30%) la justifient par le souci d'éviter d'être manipulés par les soi-disant comptables et 2 (soit 20%) attribuent cette situation aux raisons autres que celles sus-évoquées.

2.2.1.6. Opinions des enquêtés sur le niveau d'étude et/ou formation des agents qui tiennent la comptabilité au sein de l'entreprise

Tableau n°11 Réponses des enquêtés sur le niveau d'étude et/ou formation des agents commis au service de comptabilité

Réponses	Effectifs	%
Commercialistes G3	5	50
Commercialistes L2	5	50
Economiste	0	0
Sans niveau universitaire	0	0
Total	10	100

Source : Dépouillement de protocoles d'enquête et nos propres calculs sur Excel 2016.

Les réponses fournies par les 10 sujets enquêtés montrent que 50 sujets (soit 50%) sont gradués en sciences commerciales ; par contre, les 50 autres sont licenciés de la même filière. Parmi les agents affectés dans ce service, il n'y a aucun économiste ni qui n'a pas le niveau universitaire.

2.2.1.7. Opinions des enquêtés sur l'appartenance religieuse du comptable utilisé au sein de l'entreprise

Tableau n°12 : Réponses des enquêtés sur l'appartenance religieuse du comptable utilisé

Réponses	Effectifs	%
Musulmane	0	0
Catholique	5	50
Eglise de réveil	3	30
Autres	2	20
Total	10	100

Source : Dépouillement de protocoles d'enquête et nos propres calculs sur Excel 2016.

En ce qui concerne l'appartenance religieuse du comptable utilisé, les réponses fournies par les 10 sujets enquêtés révèlent que, aucun des comptables utilisés n'est musulman ; 5 sujets (soit 50%) de comptables utilisés sont catholiques ; 3 sujets (soit 30%) sont de l'église de réveil et 2 sujets (soit 20%) des comptables utilisés appartiennent à d'autres religions que celles évoquées.

2.2.1.8. Opinions des enquêtés sur les conséquences de la mauvaise tenue régulière de la comptable au sein de l'entreprise

Tableau n°13 Réponses des enquêtés sur les conséquences de la mauvaise tenue de la comptabilité au sein d'une entreprise

Réponses	Effectifs	%
Risque de la faillite ou déconfiture	9	90
La banqueroute	1	10
Autres	0	0
Total	10	100

Source : Dépouillement de protocoles d'enquête et nos propres calculs sur Excel 2016.

Des réponses fournies par les dix sujets enquêtés, il s'observe que la majorité d'entre eux ont reconnu que le risque de faillite ou déconfiture est la conséquence de la non tenue régulière de la comptabilité au sein de leurs entreprises ; opinion exprimée par 9 sujets (soit 90%). Un seul des sujets enquêtés (soit 10%) a répondu que la non tenue régulière de la comptabilité a pour conséquence la banqueroute.

2.2.2. Discussion et interprétation des résultats

2.2.2.1. Tests statistiques et économétriques

Quelques tests statistiques et économétriques sont utilisés pour prouver ou rendre compte de la validité du modèle ou de la significativité du modèle.

2.2.2.2. Tests statistiques

A. Test de Student

Il permet de déterminer la significativité de paramètre au seuil de signification de 5%. Pour ce faire, on émet les hypothèses suivantes :

- H_0 : $a_i = 0$, le paramètre n'est pas significatif ;
- H_1 : $a_i \neq 0$, le paramètre est significatif.

Si la valeur de t statistique est inférieure à la valeur théorique (au seuil de 5 pourcent), on valide hypothèse nulle. Le contraire est valable pour l'hypothèse alternative.

Avec l'application sur Eviews, si la probabilité associée à chaque paramètre est supérieure à 0.05, on accepte l'hypothèse nulle. Par contre, si elle est inférieure à 0.05, on rejette l'hypothèse nulle au profit de l'hypothèse alternative.

Le degré d'explication ou de signification de la variable exogène dans la variable endogène se justifie par les tests de Student (t) ;

$$|t_{cal}| = \left| \frac{\hat{a}_i}{\delta_{\hat{a}_i}} \right|; \text{ avec } \delta_{\hat{a}_i} = \frac{\hat{\sigma}^2}{\sum x^2} \text{ et } \hat{\sigma}^2 = \frac{\sum e^2}{N-k},$$

Si $t_{calculé} > t_{théorique}$, donc H_0 est rejetée et H_1 acceptée.

A1. Degré d'explication du modèle

Pour mesurer ce degré, nous faisons recours au pseudo R^2 appelé aussi R^2 de McFadden qui est l'analogue du coefficient de détermination R^2 dans le cadre de la régression par moindres carrés.

$$R^2 \text{ de McFadden} = 1 - \frac{\text{Log likelihood}}{\text{Restr log likelihood}}$$

A2. Test d'ajustement global du modèle (Test LR)

La statistique de test LR est liée à la mesure de la qualité de l'ajustement du modèle. C'est l'analogue de test de Fisher dans le cas de la régression par moindres carrés. On pose comme hypothèses :

H_0 : R^2 de McFadden = 0, le modèle n'est pas significatif,

H_1 : R^2 de McFadden \neq 0, le modèle est significatif,

LR statistic = $2(\text{Log likelihood} - \text{Restr log likelihood})$

B. Tests économétriques

Il s'agit ici de l'étude sur les résidus. Une analyse des résidus du modèle peut également fournir des informations sur les performances du modèle en matière d'ajustement.

B1. Modèle relatif à la question générale de la recherche

A. Spécification du modèle

Le modèle que nous présentons met en relation la variable tenue de la comptabilité avec la variable aspects socioculturels (ethniques, familiales et religieux) et la variable niveau d'étude du chef de l'entreprise afin de montrer l'influence de ces deux dernières variables sur la première.

Donc ce modèle cherche à étudier l'impact des aspects ethniques, familiaux et religieux ainsi que le niveau d'étude du chef de l'entreprise sur la tenue de la comptabilité.

Ainsi le modèle se présente de la manière suivante :

$$TC_i = a_0 + a_1 EFR_i + a_2 INF_i + \varepsilon_i$$

Avec

- TC : Tenue de la comptabilité
- EFR : Aspects Ethniques, Familiaux et Religieux
- INF : Niveau d'étude inférieur du chef de l'entreprise

a_0 , a_1 et a_2 sont des paramètres à estimer ; alors que ε c'est l'erreur aléatoire

Les modalités des variables sont :

Pour la variable aspects socioculturels (ASC) : $\begin{cases} EFR = 1 \\ Autre = 0 \end{cases}$

Pour la variable niveau d'étude de dirigeant (NED) : $\begin{cases} Supérieur = 1 \\ Inférieur = 0 \end{cases}$

B. Estimation du modèle

1) Génération de modalité

- Modalité EFR de la variable ASC

On pose $EFR = \begin{cases} 1 & \text{si } ASC = 1 \\ 0 & \text{si non} \end{cases}$

- Modalité INF de la variable NED

$$\text{On pose INF} = \begin{cases} 1 & \text{si } NED = 0 \\ 0 & \text{si non} \end{cases}$$

2) Estimation proprement dite du modèle

Tableau N°32 : Estimation du modèle

Dependent Variable: TC				
Method: ML - Binary Probit (Newton-Raphson / Marquardt steps)				
Date: 05/18/23 Time: 18:28				
Sample: 1 10				
Included observations: 10				
Convergence achieved after 3 iterations				
Coefficient covariance computed using observed Hessian				
Variable	Coefficient	Std. Error	z-Statistic	Prob.
C	0.772178	0.799278	0.966095	0.3340
EFR	-0.220813	0.013411	-16.46506	0.0068
INF	-1.026104	0.122161	-8.399603	0.0058
McFadden R-squared	0.416925	Mean dependent var	0.500000	
S.D. dependent var	0.527046	S.E. of regression	0.541833	
Akaike info criterion	1.808313	Sum squared resid	2.055082	
Schwarz criterion	1.899089	Log likelihood	-4.041566	
Hannan-Quinn criter.	1.708733	Deviance	12.08313	
Restr. Deviance	13.86294	Restr. log likelihood	-6.931472	
LR statistic	5.779812	Avg. log likelihood	-0.604157	
Prob(LR statistic)	0.010695			
Obs with Dep=0	5	Total obs	10	
Obs with Dep=1	5			

Source : Auteur sur base des données du modèle Probit.

Ce modèle montre clairement que les aspects socioculturels notamment les aspects ethniques, familiaux et religieux ont influencé négativement la tenue de la comptabilité au Maniema. Donc ces aspects ne permettent pas aux entreprises de tenir une bonne comptabilité.

Au-delà de cette réalité s'ajoute le niveau d'étude de chef d'entreprise qui est prouvé à l'aide de cette estimation que le niveau inférieur de chef d'entreprise influence négativement aussi la tenue de la comptabilité au Maniema.

C. Tests statistiques

✓ Test de student

Il permet de déterminer la significativité de paramètre au seuil de signification de 5%. Pour ce faire, on émet les hypothèses suivantes :

H_0 : $a_i = 0$, le paramètre n'est pas significatif ;

H_1 : $a_i \neq 0$, le paramètre est significatif.

Si la valeur de t statistique est inférieure à la valeur théorique (au seuil de 5 pourcent), on valide hypothèse nulle. Le contraire est valable pour l'hypothèse alternative.

Avec l'application sur Eviews, si la probabilité associée à chaque paramètre est supérieure à 0.05, on accepte l'hypothèse nulle. Par contre, si elle est inférieure à 0.05, on rejette l'hypothèse nulle au profit de l'hypothèse alternative.

Partant du tableau d'estimation du modèle, nous remarquons que les deux variables notamment (EFR et INF) sont significatives du fait que leurs probabilités sont inférieures à 0.05.

✓ La qualité du modèle.

Le R^2 de McFadden étant de 0.416925 différent de zéro et la probabilité de la statistique de test LR qui est de $0.010695 < 0.05$; donc la qualité de l'ajustement du modèle est bonne.

D. Test économétrique (test sur le résidu) :

➤ Test de Hosmer-Lemeshow.

Ce test répond aux hypothèses ci-après :

H_0 : ajustement bon ;

H_1 : ajustement mauvais.

La règle de décision est la suivante :

- On accepte l'hypothèse H_0 si la valeur de la probabilité est supérieure à 5% ;

- On rejette l'hypothèse H_0 au profit de l'hypothèse alternative dans le cas contraire.

Tableau N° 33 : Test de Hosmer-Lemeshow

Ce tableau permet de porter des jugements sur ce test :

Goodness-of-Fit Evaluation for Binary Specification									
Andrews and Hosmer-Lemeshow Tests									
Equation: UNTITLED									
Date: 05/18/23 Time: 18:32									
Grouping based upon predicted risk (randomize ties)									
	Quantile of Risk		Dep=0		Dep=1		Total Obs	H-L Value	
	Low	High	Actual	Expect	Actual	Expect			
1	0.3175	0.3175	1	0.68251	0	0.31749	1	0.46517	
2	0.3175	0.3175	1	0.68251	0	0.31749	1	0.46517	
3	0.3175	0.3175	1	0.68251	0	0.31749	1	0.46517	
4	0.3175	0.3175	0	0.68251	1	0.31749	1	2.14974	
5	0.3175	0.3175	1	0.68251	0	0.31749	1	0.46517	
6	0.3998	0.3998	0	0.60022	1	0.39978	1	1.50140	
7	0.7093	0.7093	0	0.29069	1	0.70931	1	0.40982	
8	0.7093	0.7093	0	0.29069	1	0.70931	1	0.40982	
9	0.7800	0.7800	1	0.22000	0	0.78000	1	3.54536	
10	0.7800	0.7800	0	0.22000	1	0.78000	1	0.28206	
Total			5	5.03418	5	4.96582	10	10.1589	
H-L Statistic			10.1589		Prob. Chi-Sq(8)		0.2541		
Andrews Statistic			10.0000		Prob. Chi-Sq(10)		0.4405		

Source : Auteur sur base des données du modèle Probit.

Le résultat de ce tableau nous renseigne que l'ajustement est bon et le modèle est bien spécifié au vu de la probabilité de la statistique de Hosmer-Lemeshow qui est de $0.2541 > 0.05$.

a. Modèle relatif à la première question spécifique de la recherche

A. Spécification du modèle

Le modèle que nous présentons met en relation la variable fonctionnement de l'entreprise et la variable tenue de la comptabilité afin de montrer l'importance de la tenue de la comptabilité sur le fonctionnement de l'entreprise.

Donc ce modèle cherche à vérifier si la mauvaise tenue de la comptabilité peut amener des effets positif ou négatif dans l'entreprise. Donc vérifier si la mauvaise tenue de la comptabilité entraîne un bon fonctionnement en terme d'avantage ou non.

Ainsi le modèle se présente comme suit :

$$FE_i = a_0 + a_1MTC_i + \varepsilon_i$$

Avec FE : Fonctionnement de l'entreprise

MTC : Mauvaise tenue de la comptabilité

a_0 et a_1 sont des paramètres à estimer ; alors que ε c'est l'erreur aléatoire

Les modalités des variables sont :

La tenue de la comptabilité (TC) : $\begin{cases} MTC = 1 \\ BTC = 0 \end{cases}$

B. Estimation du modèle

1) Génération de modalité (MTC)

On pose $MTC = \begin{cases} 1 & \text{si } TC = 1 \\ 0 & \text{si non} \end{cases}$

On pose $BTC = \begin{cases} 1 & \text{si } TC = 0 \\ 0 & \text{si non} \end{cases}$

2) Estimation proprement dite du modèle

Tableau N° 34 : Estimation du modèle

Dependent Variable: FE					
Method: ML - Binary Probit (Newton-Raphson / Marquardt steps)					
Date: 05/18/23 Time: 19:27					
Sample: 1 10					
Included observations: 10					
Convergence achieved after 3 iterations					
Coefficient covariance computed using observed Hessian					
Variable	Coefficien	t	Std. Error	z-Statistic	Prob.
C	0.253347		0.567085	0.446753	0.6551
MTC	-0.506694		0.041979	-12.07017	0.0275
McFadden R-squared	0.317588		Mean dependent var		0.500000
S.D. dependent var	0.527046		S.E. of regression		0.547723
Akaike info criterion	1.746023		Sum squared resid		2.400000

Schwarz criterion	1.806540	Log likelihood	-4.730117
Hannan-Quinn criter.	1.679636	Deviance	13.46023
Restr. Deviance	13.86294	Restr. log likelihood	-6.931472
LR statistic	4.402710	Avg. log likelihood	-0.673012
Prob(LR statistic)	0.025693		
Obs with Dep=0	5	Total obs	10
Obs with Dep=1	5		

Source : Auteur sur base des données du modèle Probit.

Ce modèle montre clairement que la mauvaise tenue de la comptabilité a influencé négativement le fonctionnement des entreprises au Maniema, ce qui peut amener ces entreprises à la chute voire la faillite. Cette situation ne permet aux entreprises de fournir des informations nécessaires à l'Etat.

CONCLUSION

Rouage fondamental de la vie économique d'une nation, l'entreprise est à la fois une unité de production, centre de distribution et une communauté de personnes. Elle assure donc un rôle économique et un rôle social²⁰. Elle apparaît donc comme un système à finalité complexe. Sa pérennité et son développement dépendent de la qualité des décisions stratégiques de sa direction. Or, au Maniema celle-ci est dirigée par les membres de la famille pour lesquels on ne sait prendre une décision administrative, sinon du conseil de la famille, alors que son bon fonctionnement repose sur la mise en œuvre optimale de ses moyens, tant matériel qu'humain, et, elle-même est fonction des décisions prises à tous les niveaux par les hommes qui le composent.

La comptabilité, est un outil dispensable à l'entité, permet à celle-ci l'élaboration des états financiers de synthèse qui fournissent des informations financières très utiles, susceptibles de satisfaire les besoins de multiples utilisateurs. Elle constitue aussi un instrument efficace de contrôle, de prévision et d'aide à la décision, ce qui laisse directement entrevoir la multiplicité des formes de la comptabilité qui peuvent exister²¹. Pour que les informations comptables fournies de la comptabilité soient utiles à l'entité et fiables à ses partenaires, une organisation du système comptable efficace doit être mise en place pour faciliter le travail d'enregistrement et d'élaboration d'états financiers de synthèse.

Cependant, les variables présentées dans le cadre opératoire à travers l'application Eviews indiquent que la variable dépendante Tenue de comptabilité (TC) et la variable indépendante Aspects socioculturels (ASC) ont généré deux modèles économétriques qui mettent respectivement en relation :

²⁰ J. Balivet et A. Rossignol, Initiation comptable, Enregistreur, Foucher, Paris, 1997, p.37.

²¹ A. M. Mapapa et R., Comptabilité Générale OHADA, selon le SYSCOHADA Révisé, Droit Afrique, décembre 2019, p.19.

- i. La variable dépendante de tenue de comptabilité et la variable indépendante aspects socioculturels : $(TC=f(ASC))$;
- ii. La variable dépendante mauvaise tenue de comptabilité et la variable indépendante aspects socioculturels : $(MTC=f(ASC))$.

De l'exploitation de ces deux modèles issus du questionnaire en rapport à la tenue comptabilité de notre échantillon, il se fait remarquer que les informations financières sont taillées sur mesure et nos sujets élaborent les états financiers juste pour la seule raison : « éviter les tracasseries de service des impôts, par des pénalités pour n'avoir pas déposer ces documents ». Ils ne les utilisent pas pour des raisons de management. Ce qui fait que l'information contenue de ces documents ne reflètent pas l'image fidèle de l'entité. La notion de neutralité ne sous-entend pas l'absence de but ou l'influence socioculturelle exercée par la tenue de la comptabilité. De même, l'information contenue dans les états financiers doit être exempt d'influence de la culture du milieu. En effet, dès son élaboration, il y a au départ, un inévitable degré de subjectivité. Il est inconcevable d'arriver à éliminer toutes ces sensibilités culturelles et comportementales de celui qui transmet l'information.

En définitive, la comptabilité doit être tenue au strict respect des conventions et postulats en vigueur du référentiel comptable de l'OHADA.

Il est sans nul doute que les aspects socio-culturels et comportementaux de l'opérateur économique du Maniema ont de l'influence sur la tenue de la comptabilité et par ricochet, il serait un paradoxe à la conformité aux postulats et conventions comptables en vigueur dans l'espace OHADA et applicables dans notre pays en particulier.

BIBLIOGRAPHIE

1. **Asani I.A.**, *Analyse des informations financières contenues dans les bilans des sociétés commerciales du Maniema de 2018 à 219*, Mémoire de DEA, UPN, 2021.
2. **Capul J-Y et Garnier O.**, *Dictionnaire d'Economie et de sciences sociales, les théories principaux économistes et sociologues*, Hatier, Paris, 2013.
3. **Desfour C.**, *Gestion commerciale, 1 – Commercialiser*, Mercatique et action commerciale, Paris, Foucher, 1998.
4. **Dupuy Y.**, *Vingt ans de recherche française sur le contrôle comptable des performances*. Comptabilité-Contrôle-Audit, mai 1998.
5. **Durkheim E.**, *Les règles de la méthode sociologique*, 1984, Paru en 1988.
6. **Gillet P.**, *Comptabilité créative : le résultat comptable n'est plus ce qu'il était*. Revue « Française de Gestion », 1998, N° 121.
7. **Halimana B.H.**, *l'image fidèle dans les sociétés commerciales de la République démocratique du Congo, vérifications empiriques au regard du système comptable OHADA*, thèse doctorale, UPC, 17 décembre 2018.
8. **Herskkovits M.J.**, *Les bases de l'anthropologie culturelle*, Parsi, ed. Payot, 1987.

9. **Mulumbati N.**, *Manuel de sociologie générale*, aux Editions Africa, Lubumbashi, Août 1980.
10. **Moore D.C.**, *Notes towards feminist theories of accounting: a view from literary studies*, in *Accounting, Auditing & Accountability journal* 5, London, Ed. MCB UP Ltd, 1992.
11. **Nobes C., et R. Parker**, *Comparative International Accounting*, Prentice Hall international, 2000.
12. **Rouleau L.**, *Théories des organisations, approches classiques, contemporaines et de l'avant-garde*, Presses universitaires de Québec, 2007.
13. **Rocher G.**, *Introduction à la sociologie générale*, T.f., Paris, Ed. H.M.M., 1968.
14. **Taylor B.E.**, *Primitive culture*, cité par G. Rocher, *Introduction à la sociologie générale*, T.f., Paris, Ed. H.M.M., 1968.
15. **William B.R.**, et al., *Accounting and Regenerating assets: Meeting the objectives. School of Accounting and corporate governance. Working Paper series (3)*, 2008.

